

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1) Emission de commandes d'acheteurs potentiels.

L'ordre d'achat relatif aux produits vendus dans notre magasin en ligne www.MYOR.eu et commercialisés par Stael Srl (ci-après dénommé «Vendeur») est effectué après consultation par l'Acquéreur des caractéristiques des produits, des instructions de montage et d'utilisation et les listes de prix, qui indiquent toutes les caractéristiques techniques de chaque produit et toutes les autres données que l'Acquéreur estime explicitement comme appropriées pour l'identification exacte de l'identité et de la qualité du produit acheté et vendu.

2) Confirmation de l'ordre.

A la réception du produit, effectué par courrier ou via le site internet www.myor.eu, le Vendeur confirmera l'éventuelle acceptation en envoyant une confirmation d'ordre ou en livrant la marchandise conformément à l'art. 1327 c.c.

3) Exécution de l'ordre.

L'ordre confirmé est exécutée par le Vendeur uniquement dans les conditions indiquées ici, qui sont spécifiquement approuvées par l'Acquéreur avec la souscription, qui figure au terme de tous les articles ou la confirmation dans la boîte postale conforme dans la fiche relative à l'ordre sur le site www.MYOR.eu.

4) Conditions de livraison des marchandises.

Les conditions de livraison, même si elles sont mentionnées dans notre confirmation de l'ordre, sont toujours considérées " sauf imprévu" et elles ne dépendent pas de notre volonté, elles sont purement indicatives. La disponibilité de stock doit toujours être entendu comme "sauf le vendu". Éventuels retards dans la livraison ne comporteront aucune résolutions ou prétentions de dommages de la part de l'Acquéreur.

5) Conditions de retour des marchandises.

Sauf dans le cas d'un accord écrit différent, le retour de la marchandise est toujours départ usine avec le Vendeur. La société vendeuse n'est pas responsable des pertes partielles ou totales ou des dommages survenus après le retrait tel que spécifié ci-dessus. De la communication de la préparation de la fourniture, la marchandise est considérée aux risques et périls par le client / acheteur et donc à partir de ce moment tous les risques sont chargés par lui.

6) Garantie.

Conformément à la loi, le Vendeur applique la garantie conforme à l'article 132 du Code de la consommation, qui a une durée de 24 mois. Cette garantie est réservée aux consommateurs (c.-à-d. En vertu de l'article 3 du Code de la consommation, les «personnes physiques agissant dans le but différent au quel de l'activité d'entreprise, commerciale, artisanale ou professionnelle exercées»). La garantie prévue à l'article 1495 du Code civil, qui dure 12 mois, est à la charge de tous les opérateurs professionnels disposant d'un numéro de TVA.

La garantie déviens efficace à partir de la date d'achat (ou à partir de la date de livraison, dans le cas elle se déroule plus tard). Afin d'autoriser toutes les possibles interventions de garantie, il est nécessaire de fournir le modèle du produit et le numéro de série de celui-ci et une preuve d'achat ou de livraison. Ces documents sont un élément essentiel pour pouvoir utiliser la garantie appliquée à nos produits. Vérifiez que le produit est couvert par les conditions de garantie pour les défauts vérifiables.

La garantie s'applique uniquement à la réparation ou au remplacement gratuit de la marchandise défectueuse après restitution au Vendeur à la diligence et aux frais de l'acquéreur à condition que les produits ne soient pas altérés, réparés par des tiers ou ne pas utilisés conformément à la politique d'emploi du vendeur ou le vice / défaut ne provient pas de l'usure naturelle ou des dommages dans le transport.

À condition que la réclamation soit protégée par la garantie et notifiée dans les termes et de la manière conforme dans les présentes conditions générales de vente, le Vendeur s'engage à remplacer / réparer, à sa discrétion, chaque produit ou partie du produit présentant les vices / défauts . Les défauts doivent être constatés à l'usine du vendeur et le retour des produits défectueux sera définitif une fois que le défaut aura été constaté. Jusqu'à ce moment la marchandise sera confiée exclusivement au vendeur.

Aucun droit autre que ceux identifiés aux présentes conditions générales de vente ne sera de la responsabilité de l'Acheteur, même les droits pour la restitution en cas des dommages et le remboursement des coûts de n'importe quelle nature. Les garanties juridiques ne sont pas applicables à la réparation des dommages résultant d'une cause externe à l'appareil (comme les accidents, la collision résultant d'une fausse manoeuvre, l'utilisation pas conforme aux spécifications du fabricant concernant l'installation, l'utilisation correcte et le fonctionnement du dispositif, l'utilisation de câbles avec point de rupture supérieure à 1000 kg pour la connexion du système MYOR au bateau, manipulation / démontage / modifications; mauvaise utilisation et l'abus sont pas conformes aux instructions données dans le livret d'instructions, utilisation inappropriés et pas conforme aux indications presentent dans le manuel d'instruction, utilisation d'accessoires pas conformes et pas originales, utilisation de pièces de rechange pas originals, absence d'entretien ordinaire et / ou incorrect.

L'utilisation normale et donc la détérioration conséquent du produit ne sont pas objet de la garantie. Pour cette raison, nous vous recommandons de lire le manuel d'instruction presente dans chacun de nos produits. Si, après l'intervention de notre personnel de service, le défaut ne doit pas resulté un défaut de conformité conformément au décret 24/02, l'acquireur sera facturé pour tous les coûts de vérification et de restauration.

La garantie est gérée directement au notre bureau. Les coûts et la responsabilité des expéditions de retour doivent être payées par l'acquireur. Pour réclamer votre garantie, vous devez envoyer le produit avec un emballage conforme au transport gratuit de notre siège STAEL, situé en Via Mameli 57-20852 Villasanta (MB) ITALIE dans les 10 jours qui precedent la date d'expiration de la garantie et seulement après avoir demandé l'autorisation au retour à l'adresse e-mail info@myor.eu

le droit de le rejeter, à vos frais, après un contrôle minutieux et après une vérification physique des codes à barres et numéros de série et les conditions du materiel, si il n'est pas été acheté en STAEL srl, est accordé au Vendeur.

La garantie expire automatiquement en cas d'utilisation incorrecte ou de manipulation du matériel. Le remplacement du produit aura lieu le plus tôt possible et en cas d'indisponibilité du produit vous sera offert un produit similaire. Cette garantie ne concerne que le remplacement d'éléments , qui ne sont pas conformes présentant des défauts d'origine et elle ne couvre en aucun cas les dommages personnels qui peuvent dériver, directement ou indirectement, de leur défaillance pndent l'utilisation. En cas d'accident de manoeuvre, n'importe pas qui va le causer, la garantie du vendeur sera perdue.

Conformément aux termes de la présente garantie, pendant la période de validité de la même, le vendeur réparera toute les non-conformité à ces produits ou les remplacera gratuitement (à l'exception des frais de transport, la destitution, l'installation du produit et / ou les autre coûts accessoires) dans une période du temps raisonnable. Les pièces de rechange ou le produit de remplacement, qui doivent être identiques ou fonctionnellement équivalents à ceux qui ont été remplacés, peuvent être neufs ou régénérés, de sorte qu'ils auront les mêmes qualités que les pièces neuves. La période de validité de la garantie relativement aux produits réparés ou remplacés sera égale à la période restante de la période de garantie pour le produit original.

En cas de remplacement / réparation pendant la période de garantie, la période de garantie reste inchangée, c'est-à-dire qu'elle compte toujours à partir de la date d'achat du produit initialement couvert par la garantie.

L'acheteur doit garder le produit acheté en bon état, conformément aux instructions et aux recommandations incluses dans le manuel d'instruction, avec le droit du vendeur de refuser les réclamations de garantie découlant directement d'un défaut de maintenance du produit de l'acquireur. La garantie n'est pas applicable dans tous les cas des fractures ou défauts résultant de négligence du produit, d'assemblage non conforme aux instructions jointes ou d'utilisation d'accessoires non originals de ceux fournis ou installés à l'usine, de manipulation ou d'entretien inapproprié par l'Acheteur ou par tiers en son nom.

Cette garantie ne couvre en aucun cas l'usure habituelle des éléments périssables du produit. Ces éléments soumis à usure sont indiqués dans cette liste, à titre d'indication et en aucun cas limitatif: flotteur pas nettoyé par la végétation marine (algues, coquilles, etc.), mécanisme d'accrochage mal lubrifié selon le manuel d'instruction, câbles de connexion de bateaux pas remplacés s'ils sont usés ou avec des points de rupture différentes de ceux prévus (max 1000 Kg), des raccordements à la jetée ou à la bouée différents de ceux indiqués ou réalisés avec des matériaux défectueux ou usés etc.

7) Plaintes.

Tous les plaintes doivent, sous peine de forclusion, nous être envoyé par écrit dans un limite de 8 jours à compter de la réception de la marchandise par lettre recommandée avec accusé de réception anticipé par e-mail à info@myor.eu contenant les raisons liées.

En cas de dommages, de pénurie ou de défaillances visibles au moment de la livraison, l'acquéreur est tenu de fournir au transporteur, à la réception de la marchandise, sous toutes réserves. Dans tous les cas, la marchandise ne peut pas être altérées ou utilisées avant que la plainte ne soit réglée.

En cas de constatation de l'existence des vices critiqués , l'acquéreur ne pourra pas demander au Vendeur que la restitution du prix net payé pour l'achat des produits vendus. Le vendeur ne peut en aucun cas être juger responsable des frais supplémentaires éventuellement encourus par l'acheteur ou des tiers pour des installations, des transformations et des montages effectués avec les produits achetés et vendus, ainsi que des pertes économiques directes et indirectes qu'on peut démontrer d'avoir fait par rapport aux mêmes.

8) Exécution partielle

Il est dans la faculté du vendeur d'exécuter même partiellement l'ordre d'achat, même s'il a été entièrement confirmé. Dans ce cas, l'acquéreur a le droit d'annuler la partie de l'ordre d'achat qui n'a pas été effectuée. L'annulation doit être communiquée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception dans 8 jours de la livraison partielle et devient opérationnel quand le Vendeur la reçoit. Dans tous les cas, le retour des produits relatifs à la partie de l'ordre d'achat déjà exécutée est expressément exclu.

9) Conditions de paiement.

L'Acquéreur doit effectuer le paiement du prix convenu à la réception de la confirmation de l'ordre d'achat par le Vendeur, sauf différent accord par écrit. L'absence de paiement dans le limite convenu permettra au Vendeur, sans autre préavis et sans préjudice de tous les autre droits, d'annuler l'ordre d'achat et les éventuelles réductions.

10) Caractéristiques du produit.

De plus des dispositions de l'art. 1 de conditions l'Acquéreur déclare avoir examiné et connaître exactement les caractéristiques techniques des produits objet de l'ordre et avoir préalablement évalué la conformité et l'adéquation du matériel commandé pour l'utilisation du produit, que directement ou après transformations ou assemblage, et dans toutes les conditions dans lesquelles les produits achetés seront utilisés. L'Acquéreur déclare également être conscient des risques résultant de l'utilisation des produits achetés et vendus, directement liés aux caractéristiques chimiques, physiques des produits.

11) Transformation par l'Acquéreur et utilisation par des tiers.

L'acheteur reconnaît expressément que le vendeur sera et restera à l'extérieur de la relation entre l'acquéreur et les utilisateurs éventuels des produits, même s'il seront soumis aux traitements ultérieurs de transformation par l'acquéreur, exonérant le vendeur de toute responsabilité, également en référence à l'utilisation directe par des tiers des produits fournis par le même et renonçant dès le début à réclamer contre le vendeur en cas d'exercice par des tiers de l'action prévue par l'art. 1492 c.c.

12) Dommages à des tiers.

L'acheteur exonère expressément le vendeur de toute responsabilité, que ce soit contractuelle ou extra-contractuelle, dans tous les cas imputable aux dommages causés à des tiers par des prétendus défaillances du produit vendue et s'engage à le soulager de réclamations de tiers.

13) Manquement des instructions.

Le non-respect par l'Acheteur ou des tiers des instructions d'utilisation indiquées dans les manuels joints aux produits ou indiqués des fiches techniques correspondantes exempte le Vendeur de toute responsabilité puor les conséquences.

Le Vendeur est dans tous les cas exonéré de toute responsabilité si ses produits, de la part de l'Acquereur ou de tiers, sont utilisés avec un emploi différent que ce indiquées dans les manuels ou les fiches techniques ci-dessus.

14) Faculté du vendeur.

En cas de retard de paiement de la part de l'Acquereur, le Vendeur aura toujours le droit, à son choix, d'annuler et de ne pas exécuter la livraison résiduelle éventuelle de l'ordre ou de demander le paiement anticipé sur les livraisons suivantes. Il est strictement exclu toute forme d'indemnisation avec les réclamations du vendeur pour les fournitures impayées.

15) juridiction compétente.

Pour tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution, ou en fonction de n'importe laquelle raison du contrat de vente le Tribunal de Monza sera exclusivement compétent.

16) Changements et ajouts.

Toute exception, modification ou intégration aux présentes conditions générales doit être explicitement approuvée par écrit par les parties sous peine de nullité.

Conformément à et pour l'application des articles 1341 et 1342 du code civil, l'acquereur approuve expressément les clauses suivantes:

4 (Rétards de livraison - exclusion de responsabilité) 6 (Réclamations - forclusions)

6) Garantie.

7) Plaintes.

8 (exécution partielle)

11 (Transformation - exonération de responsabilité) 12 (Dommages à des tiers - Exonération de responsabilité)

13 (Non-respect des instructions - exonération de responsabilité)

14 (Retard de paiement – possibilité d'annuler le solde restante de l'ordre)

15 (tribunal compétent)

DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à la Loi sur la protection du consommateur, si l'Acquereur est un consommateur, c'est à dire il ne fait pas l'achat en indiquant un numéro de TVA dans l'ordre, il a le droit de résilier du contrat d'achat pour une raison quelconque dans les sept jours , sans avoir besoin de fournir des explications.

L'Acquereur doit retourner les produits sans les avoir jamais utilisés, en parfait état et dans leur emballage d'origine.

La livraison doit être effectuée aux entrepôts STAEL, situés en Via Mameli 57 - 20852 Villasanta (MB) ITALIE.

Dès la réception du matériel retourné, nous procéderons à sa vérification. Dans le cas où l'emballage a été endommagé, que le produit soit restitué incomplet ou endommagé ou qu'il a été mis dans l'eau et a donc subi des dommages dus à l'environnement et à la végétation, le montant de la transaction sera remboursé moins le coût de vérification et le remplacement de toutes les pièces qui ne sont plus équivalentes au nouveau produit.

Pour exercer ce droit, l'Acquereur doit envoyer une déclaration explicite par courrier électronique à info@myor.eu. Une fois que nous aurons reçu l'avis de rétractation, nous informerons l'acquereur des instructions sur la modalité de restitution de la marchandise qui doit r par STAEL s.r.l. dans les 14 jours de l'autorisation de retour.

Une fois que nous aurons reçu l'avis de rétractation susmentionné, notre service clientèle vous informera de modalité de restitution de la marchandise, qui devra être reçue par dans les plus brefs délais des instructions sur la manière de renvoyer les marchandises qui doivent être reçues sans retards et dans les 14 jours à compter du jour où vous nous avez communiquées la rétractation du contrat.

Le droit de rétractation est de toute façon soumis aux conditions suivantes:

1. Le droit de rétractation s'applique au produit acheté dans son intégralité; il n'est pas possible d'exercer la rétractation uniquement sur une partie du produit.
2. le droit ne s'applique pas aux produits sur mesure, aux produits construits selon les spécifications techniques de l'Acquereur, aux produits clairement personnalisés.
3. Le produit acheté doit être intact et rendu dans son emballage d'origine, complet dans toutes ses parties, avec l'emballage et toute documentation et accessoires: manuels, etc. Sur le cou doit être indiqué, clairement visible, le numéro de retour fourni de STAEL srl
4. Pour limiter les dommages à l'emballage d'origine, nous vous recommandons de fournir un emballage conforme. En cas d'endommagement de la marchandise pendant le transport, le Vendeur informera l'Acquereur de l'événement (dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la marchandise dans ses s), pour lui permettre de porter rapidement plainte contre le courrier choisi par lui et obtenir le remboursement de la valeur du produit (si assuré); dans ce cas, le produit sera mis à disposition de l'Acquereur pour son retour, en annulant simultanément la demande de rétractation.
5. une fois arrivé à l'entrepôt, le produit sera examiné pour évaluer éventuels dommages ou altération non causé par le transport. Si l'emballage d'origine est endommagés, le vendeur déduira du remboursement le montant des frais de restauration du produit.
6. Si l'acquereur renonce au contrat, tous les paiements que il a effectué à notre avantage seront remboursés, en utilisant le même moyen de paiement utilisé par l'acquereur pour la transaction initiale, sauf différente volonté.
7. Si les articles retournés montrent des dommages ou des signes d'usure résultant d'une manipulation non nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement des mêmes, le vendeur peut retenir de la restitution un montant correspondant à leur diminution de valeur.

Nous vous rappelons qu'en cas de rétractation, les coûts de retour de l'article (ex: expédition et emballage) seront chargés à l'Acquereur.

Formulaire de retrait Type

Stael srl

Via G. Mameli 57/59

20852 Villasanta (MB) Italie

Téléphone +39 039 2050104 +39 039 2055056

E-mail: info@myor.eu

Ci-joint, je / nous * notifierons le retrait de mon / notre * contrat de vente des produits/ services suivants *:

Numéro de l'ordre:

Commandé _____, / Reçu _____

Adresse du ou des consommateurs

Signature du ou des consommateurs (seulement si ce formulaire est signifié sur papier)

date

(*) supprimer le libellé inutile